

L'apport du Web : le partenariat avec Wikimedia

François Bordes

Citer ce document / Cite this document :

Bordes François. L'apport du Web : le partenariat avec Wikimedia. In: La Gazette des archives, n°232, 2013. Mutualiser, coopérer, partager : des enjeux pour les archives communales et intercommunales. pp. 137-143;

http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2013_num_232_4_5101

Document généré le 15/03/2017

L'apport du Web : le partenariat avec Wikimedia

François BORDES

Introduction

Le 2 octobre 2010, le maire de Toulouse signait une convention cadre de partenariat avec Wikimedia France (WMFR). Cette convention, qui portait sur une durée de trois ans, s'accompagnait de deux avenants : l'un concernait la collaboration entre Wikimedia et le muséum d'histoire naturelle de Toulouse, l'autre avec les Archives municipales. Nous devenions alors le premier service d'archives français à rentrer dans la « wikisphère ».

Les circonstances et les enjeux

Quelles circonstances favorisèrent ce partenariat ? La première résida dans une manifestation créée par la municipalité toulousaine, la « Novela », « festival des savoirs partagés », à laquelle les Archives et le muséum furent dès le début associés. Cette année-là, ces deux institutions présentaient dans ce cadre deux expositions importantes : l'une au muséum consacrée à la préhistoire, et l'autre aux Archives portant sur Eugène Trutat, savant et photographe et par ailleurs ancien conservateur des collections puis directeur du Muséum. La seconde opportunité vint de la personne même qui assurait la présidence de la structure Wikimedia France : elle vivait alors à Toulouse et désirait naturellement développer des actions avec des partenaires locaux.

Les enjeux qui nous firent adhérer à ce projet étaient de trois ordres. Il s'agissait d'abord de favoriser la diffusion de nos données car même si nous disposons d'un site Internet et de la mise en ligne de nos bases de données, une présence multiple sur le Web ne peut qu'être bénéfique. Il s'agissait également de profiter d'un meilleur référencement de nos données au travers du monde « wiki ». Enfin, l'entrée dans un espace collaboratif nous offrait la possibilité de pouvoir faire identifier des documents photographiques non légendés ou d'en améliorer l'analyse.

La convention cadre et son avenant pour les Archives

L'originalité de la convention cadre résidait dans le fait que le partenariat qu'elle instaurait engageait la ville dans son ensemble, et en particulier bien sûr toutes les institutions culturelles municipales. La volonté clairement affichée dans le préambule de ce texte consistait dans le libre partage des connaissances : « considérant que les ressources promues par Wikimedia France ont pour caractéristiques d'être disponibles gratuitement en ligne par les technologies de l'Internet et assimilées ; de disposer d'un contenu libre, mis à disposition du public par ses auteurs dans le cadre d'une licence libre ». La mairie, de son côté, résolument « engagée dans une politique de diffusion et de valorisation de son patrimoine culturel, dont une partie peut être diffusée sous format numérique », s'accordait à encourager ce genre d'action auprès de ses services culturels. Wikimedia France s'engageait à les aider à mettre en ligne leurs ressources. Il était en outre clairement énoncé qu'il s'agissait d'une expérimentation portant d'un côté sur la production de documents numériques (opération en partenariat avec le muséum) et d'autre part sur leur diffusion (opération en partenariat avec les Archives municipales). Il faut savoir que les contenus intéressants plus particulièrement Wikimedia sont ceux des musées, des archives et des bibliothèques que les wikimédiens rassemblent sous le sigle GLAM (*Galleries, Libraries, Archives and Museums*). En cette même année 2010, le premier partenariat culturel de l'association Wikimedia France était d'ailleurs celui mené avec la Bibliothèque nationale de France, qui a rendu disponible en libre accès 1 400 livres présents sur Gallica pour le projet Wikisource.

L'avenant concernant les Archives municipales portait sur le versement d'une partie du fonds Trutat conservé aux Archives municipales de Toulouse sur Wikimedia Commons. Eugène Trutat (1840-1910), pionnier de la photographie, était une personnalité toulousaine et un photographe prolifique de la fin du XIX^e siècle, dont une partie des photos est conservée aux Archives municipales. Le partenariat a en fait mis en place les conditions techniques d'un transfert des vues numérisées sur Wikimedia Commons, avec une attention particulière portée au légendage et à la catégorisation. La particularité de cet ensemble documentaire, constitué d'environ 400 plaques de verre, est qu'il s'agissait d'un fonds privé, déposé par une association (Les Toulousains de Toulouse et amis du Vieux-Toulouse). L'expérimentation ciblée dans l'avenant nous concernant ne portait dans un premier temps que sur les images présentées dans le cadre de notre exposition. Nous restions maîtres de la sélection de celles que nous souhaitions mettre à disposition de Wikimedia, ainsi que du format et de la résolution dans lesquels nous désirions qu'ils soient publiés. Cette dernière disposition avait été dictée par la crainte que nous avions d'une éventuelle utilisation commerciale des données.

La « Wikisphère »

Cette convention et son avenant nous faisaient donc entrer de plain-pied dans le monde wiki. Ce mot, d'origine hawaïenne signifiant « vite », fut choisi par le créateur du premier wiki, Ward Cunningham. Un wiki est en fait un site Web dont les pages sont modifiables par les visiteurs afin de permettre l'écriture et l'illustration collaboratives des documents numériques qu'il contient. La wikisphère est aujourd'hui constituée d'une dizaine de sites dont les plus connus sont l'encyclopédie collaborative libre Wikipédia, la banque de documents (livres) relevant du domaine public Wikisource et la base de données multimédia libre Wikimedia Commons à laquelle nous allions être amenés à collaborer. En 2009, cette dernière communauté décida que les contenus qu'elle diffuserait seront disponibles sous « *Creative Commons Attribution-ShareAlike license* » (CC-BY-SA)¹.

¹ *Attribution* signifie paternité (l'œuvre peut être librement utilisée à condition de l'attribuer à l'auteur en citant son nom) et *ShareAlike* signifie partage des conditions initiales à l'identique.

Creative Commons est une organisation à but non lucratif qui a pour objectif de faciliter la diffusion et le partage des œuvres tout en accompagnant les nouvelles pratiques de création à l'ère numérique.

Wikimedia Commons (souvent nommé Commons) est en fait une médiathèque en ligne centralisant des médias libres, tels que photographies, dessins, schémas, musiques, textes écrits et parlés, animations et vidéos. Contrairement aux banques d'images et de médias traditionnelles, elle ne publie que des données tombées dans le domaine public ou sous licence libre. Tout un chacun peut gratuitement copier, réutiliser, modifier les fichiers disponibles sur Commons tant que les conditions de redistribution des copies ou des fichiers modifiés sont respectées. La structure de la base de données est distribuée avec les textes de Commons sous la licence Creative Commons BY-SA 3.0. Les conditions de distribution de chaque fichier individuel sont indiquées sur la page de description qui l'accompagne.

On y trouve notamment deux importants fonds photographiques issus d'un partenariat avec, d'un côté, les Archives fédérales de la République fédérale d'Allemagne (environ 100 000 photos, la plupart ayant pour thème l'histoire de l'Allemagne), et de l'autre la *Deutsche Fotothek* (environ 250 000 images)

Le discours de la méthode

L'avenant de la convention prévoyait que « Wikimedia France et les Archives de Toulouse décideront ensemble de la meilleure solution à adopter pour le transfert des photographies aux membres de Wikimedia France impliqués dans ce projet » et que « les Archives de Toulouse s'engagent à transférer les métadonnées associées à chaque photographie sous au moins un format lisible par un logiciel libre – par exemple le format XML, lisible par un simple éditeur de texte ».

Nous avons donc fait des exports à partir de notre logiciel Avenio de toutes les données relatives aux 200 premiers documents concernés par ce partenariat expérimental, ainsi que des index associés.

Les données transférées sous format XML se présentaient ainsi :

```
<Titre>Toulouse. Café Albrighi. Juillet 1905</Titre>
<Analyse>Café Albrighi situé à l'angle de l'allée du Président Roosevelt et du
boulevard de Strasbourg. Juillet 1905. Vue du café prise depuis le Boulevard
Lazare-Carnot. Bâtiment de deux étages avec rez-de-chaussée ; côté boulevard,
une inscription "restaurant Albrighi" sur la façade et la devanture ; côté allée
Roosevelt inscription" Albrighi glacier". Passants et véhicules à traction animale
sur le boulevard bordé d'arbres.</Analyse>
<Réalisé_en>1905</Réalisé_en>
<Auteur>TRUTAT, Eugène</Auteur>
<Type_Doc>NEGATIF N&B</Type_Doc>
<Support>VERRE</Support>
<Technique>Photographique</Technique>
<Format>4,5 x 5,5</Format>
<Cote>51Fi1</Cote>
<Observations>Mention manuscrite de Trutat sur l'enveloppe : «Toulouse.
Café Albrighi.Juillet 1905. App. Gaumont» Ancien B 4 n° 16 ; stéréo coupée en
2. 1ère partie de coupe cote 51Fi2.</Observations>
<Origine>Dépôt de l'association des "Toulousains de Toulouse" le
14/12/2006.</Origine>
<Droits_Repro/> <subject/> <geoname>ALBRIGHI (café);TOULOUSE
(ville);CARNOT (boulevard Lazare);</geoname>
<persname/>
<corpname/>
```

Il est évident que nous avons dû porter, comme il était souhaité par nos partenaires et comme il est assez normal pour nous, une attention toute particulière au légendage de ces documents.

Chacune de ces images est, de plus, accompagnée d'un historique de conservation portant les informations suivantes : « 1971 : donné à Association des Toulousains de Toulouse par Jean Trutat » et « 14 décembre 2006 : déposé à : Archives municipales de Toulouse par : Association des Toulousains de Toulouse ». L'opération de transfert fut réalisée en quelques semaines, mais la mise en ligne des données prit un peu de retard, dû en partie à la nécessité de traduction des données en anglais, et en partie au système du bénévolat, principe de base de la pratique wikimédienne.

Le bilan

Cela nous amène à évoquer le bilan de ce partenariat, au bout de deux années de coopération. Disons tout de suite qu'il est relativement mitigé. En effet, comme nous venons de le voir, le système mis en place dans le monde de Wikimedia est basé sur l'implication bénévole de ses membres et dépend donc de leur disponibilité et de leur capacité d'implication dans les projets. S'il peut y avoir des périodes fastes où transferts et mise en ligne se réalisent dans un délai normal, il en existe aussi de plus délicates où ces opérations prennent du retard. Wikimedia Commons est une association, et non une société commerciale avec qui nous pourrions avoir des relations contractuelles beaucoup plus contraignantes. Par ailleurs, les rapports ont toujours été cordiaux et respectueux du travail de chacune des parties. Lors de la première opération, 201 images (177 plaques mono et 24 plaques stéréo) du fonds Trutat ont été en ligne¹, et 200 supplémentaires sont en instance de l'être. Il est également prévu que d'autres fonds photographiques de nos Archives municipales rejoignent la sphère de Wikimedia.

Conclusion

À la fin de notre propos, je me permettrai de revenir sur l'évolution dont j'ai été le témoin depuis près de vingt ans. Dans les années 1990-1995, le slogan était qu'il nous fallait être présents sur le Web, « sortir des murs ». Aujourd'hui, se contenter d'avoir un site Web est synonyme de passivité, de fermeture même. En cette deuxième décennie du XXI^e siècle, nous nous devons d'être présents dans les réseaux, « sur les murs ». Les nouvelles notions qui ont vu le jour et auxquelles nous devons adhérer pour rester en contact avec l'évolution de la société sont celles de communauté, d'échange, de dialogue, de collaboration. Il nous faut désormais penser en termes de flux et d'ouverture. En cela, nous ne faisons qu'adhérer à un certain nombre de conclusions du récent rapport de M. Ory-Lavollée remis au ministre de la Culture en juillet 2009 et qui avait pour objet : « Partager notre patrimoine culturel. Propositions pour une charte de la diffusion et de la réutilisation des données publiques culturelles numériques ».

¹ http://commons.wikimedia.org/wiki/Category:Fonds_Trutat_-_Archives_municipales_de_Toulouse?uselang=fr

Le groupe de travail sur le patrimoine culturel numérisé qu'il présidait mit ainsi en avant que le principe général qui devait guider l'action du ministère était de « maximiser la présence, la fréquentation et l'appropriation des données publiques culturelles sur les réseaux ». Pour mettre en œuvre cette action, « il faut conclure le plus grand nombre de licences permettant la réutilisation des données publiques culturelles sur des sites tiers de toute nature et leur appropriation par les particuliers dans le cadre d'usages personnels et collaboratifs ». C'est ce que nous avons modestement mis en œuvre aux Archives municipales de Toulouse.

François BORDES
Conservateur en chef du Patrimoine, directeur
Archives municipales de Toulouse
francois.bordes@mairie-toulouse.fr